

## REGLEMENT DEROULEMENT DE LA CHASSE AUX ŒUFS (10/04/2023)

- **Inscription et enregistrement**

Les enfants sont inscrits dans un des trois groupes correspondant à une tranche d'âge :  
**3/5 ans - 6/8 ans – 9/11 ans**

A leur arrivée, munis de leur boîte de 6 œufs, ils s'enregistrent à la table d'accueil et repartent avec les consignes du jeu.

- **Lieu**

La chasse aux œufs des 3/5 ans se déroulera dans le *jardin de la halte-garderie* « la Farandole ». L'accès se fera par une petite porte grillagée située à côté de la salle des mariages.

La chasse aux œufs des 6/8 ans et 9/11 ans se déroulera dans le *parc de la Mairie*.  
Seuls les parents des 3/5 ans sont autorisés à accompagner leurs enfants.

- **Programme**

**Attendre impérativement les coups d'envoi de la chasse avant de commencer à chercher les œufs !**

### **Attention changement dans l'ordre des catégories**

**1<sup>er</sup> coup d'envoi à 15h30** : les 6/8 ans chasseront. Les 3/5 et 9/11 ans participeront pendant ce temps aux diverses animations.

**2<sup>ème</sup> coup d'envoi à 16h15** : Les 3/5ans et les 9/11 ans chasseront. les 6/8 ans participeront à leur tour aux animations.

**3<sup>ème</sup> coup d'envoi à 16h45** : chasse des parents à la recherche de l'œuf en or

- **Règle du jeu**

Chaque enfant devra ramasser 6 œufs maximum de couleurs différentes. Ils devront les rapporter à la table d'échange. Ils repartiront avec des œufs en chocolat.

**Un œuf en or par tranche d'âge devra être trouvé et échangé contre un lot surprise.**

La participation aux diverses animations permettra à vos enfants de gagner des friandises supplémentaires.

**BONNE CHASSE !**

